

Nous vivons depuis 7 semaines une période de crise sanitaire tout à fait inédite. Chaque jour à Sèvremoine, les élus, les agents et les bénévoles œuvrent sans relâche pour garantir les services essentiels à la population, en particulier à l'attention des plus fragiles. Ce 11 mai nous entrons dans une nouvelle phase qui constitue pour notre société et pour Sèvremoine un véritable défi : celui d'un déconfinement progressif. Grâce à la formidable mobilisation collective de l'ensemble des services municipaux, des enseignants et des éducateurs des associations du territoire, nous relèverons ce défi pour que les 3000 écoliers de Sèvremoine retrouvent le chemin de leur école dans le strict respect des protocoles sanitaires.

Didier Huchon
maire de Sèvremoine

➤ toutes les infos sur les mesures essentielles prises à Sèvremoine sur www.sevremoine.fr



RÉOUVERTURE PROGRESSIVE DES ÉCOLES

SÈVREMOINE RELEVÉ LE DÉFI

Suite à l'annonce du gouvernement de rouvrir les écoles à partir du 11 mai, Sèvremoine mobilise ses services et relève le défi avec les associations et toutes les écoles publiques et privées du territoire : avoir la capacité d'accueillir les 3000 élèves scolarisés jusqu'au 3 juillet 2020.

Garantir la continuité de la scolarité et relancer l'économie.

Les objectifs sont multiples et clairement présentés par le gouvernement le 28 avril. Les enfants doivent poursuivre leur scolarité permettant aussi de limiter les éventuels décrochages liés au confinement. L'école représente également un espace de resocialisation. Enfin, tout doit être mis en oeuvre pour faciliter la reprise du travail des parents et relancer l'économie.

Un projet collectif

Face à ces enjeux, les élus, les directeurs d'écoles, les services de Sèvremoine, les associations sèvréennes, se sont rencontrés pour proposer une solution collective permettant de coordonner sur la semaine les différents temps de l'enfant. L'ensemble de ces services reprend progressivement à compter du 14 mai.

En pratique

Les élèves de la grande section au CM2 reprendront leur scolarité le 14 mai avec des classes réparties par groupe de 15 enfants maximum dans le respect des protocoles sanitaires ministériels.

Les élèves de PS-MS reprendront le chemin de l'école à compter du 2 juin. Leurs activités alterneront : enseignement, étude encadrée, activités sport/santé ou culture/civisme... Chaque école assure la communication des modalités d'organisation auprès des familles. La restauration, l'accueil périscolaire et extrascolaire en lien avec les associations locales sont assurés pour l'ensemble des élèves. Mauges Communauté a également confirmé la reprise de son service de transport Mooj!.

1 MASQUE POUR CHAQUE HABITANT

Des masques en tissu lavables aux normes AFNOR sont distribués à tous les habitants de Sèvremoine. La distribution est réalisée par les élus ce week-end, du vendredi 8 au dimanche 10 mai.



Pour respecter les gestes barrières, les masques, accompagnés d'une notice d'utilisation et d'un courrier explicatif, sont déposés dans votre boîte aux lettres. La collectivité vous offre ce premier masque. Il convient à chacun de se procurer par ses propres moyens le nombre de masques nécessaire à ses besoins. Vous trouverez toutes les infos et conseils sur le port du masque sur www.sevremoine.fr

Retrouvez-nous sur
 www.sevremoine.fr

Habitants, associations, entreprises...
n'hésitez pas à partager vos initiatives
solidaires, culturelles et éducatives sur
notre groupe Facebook

"Sèvremoine de chez nous"
un espace d'échange ouvert pour
partager et s'informer.

PASSEPORTS ET CARTES NATIONALES D'IDENTITÉ

Le service est de nouveau accessible avec des horaires élargis du lundi au vendredi de 8h à 19h et le samedi de 8h à 13h. La priorité est donnée aux retraits des cartes d'identité et passeports en attente et aux rendez-vous annulés depuis le 16 mars. Dans ces deux cas vous serez recontactés pour fixer un nouveau rendez-vous. Les rendez-vous pour de nouvelles demandes pourront reprendre à compter de mi-juin.

AUTORISATIONS D'URBANISME ET PERMIS DE CONSTRUIRE

Le service Autorisation du Droit des Sols (ADS) est opérationnel et à jour des dossiers déposés avant le confinement. L'instruction des dossiers déposés depuis le 16 mars suit son cours : les dossiers adressés par les notaires par voie dématérialisée sont traités en priorité, et tous les dossiers des particuliers reçus par courrier sont également en cours d'étude. Les dépôts de nouveaux dossiers sont aussi possibles par voie postale ou à l'hôtel de ville. Des permanences sont proposées au public sur rendez-vous à St Macaire en Mauges, St Germain sur Moine et Torfou en vous adressant à ads@sevremoine.fr

GESTES BARRIÈRE ET MASQUES



REPRISE DE L'ACTIVITÉ

Les chantiers ayant pris du retard, certaines entreprises prévoient de travailler les jours fériés.

RÉOUVERTURE PARTIELLE DES MAIRIES

Hôtel de ville de St Macaire en Mauges :
du lundi au vendredi de 8h30 à 12h30 et de 14h à 17h30, ainsi que le samedi de 8h30 à 12h

Mairie annexe de St Germain sur Moine :
du lundi au vendredi de 9h à 12h30 et le samedi de 9h à 12h

Mairie annexe et agence postale communale de Torfou :
du lundi au vendredi de 9h à 12h15 et le samedi de 9h à 12h.

Pour toutes vos demandes, continuez de privilégier le 02 41 55 36 76 et l'adresse contact@sevremoine.fr

ORDURES MÉNAGÈRES

Les déchèteries ont rouvert partiellement leurs portes depuis le lundi 27 avril jusqu'au 23 mai inclus. Les usagers ont accès à leur déchèterie de référence uniquement le jour de collecte de leurs ordures ménagères, de 13h30 à 18h30. Les autres collectes (ordures ménagères, sacs jaunes, verre et papier) sont assurées selon les modalités habituelles. Les sacs jaunes restent disponibles en boulangerie. Plus d'infos sur www.sevremoine.fr

UN DÉCONFINEMENT PROGRESSIF

Les services de Sèvremoine s'adaptent au fur et à mesure des annonces du gouvernement en maintenant les services essentiels. Retrouvez ci-dessous le point sur l'ouverture ou la fermeture des principaux lieux et services de Sèvremoine à partir du 11 mai.

Salles de sport, cinéma, bibliothèques, médiathèque, musées...	<input type="checkbox"/>
Parcs et jardins	<input checked="" type="checkbox"/>
Mariages et cérémonies	<input type="checkbox"/>
Lieux de culte (sans cérémonie)	<input checked="" type="checkbox"/>
Cimetières	<input checked="" type="checkbox"/>
Marchés de plein air	<input checked="" type="checkbox"/>
Écoles	<input checked="" type="checkbox"/>